VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

LA PLUS GRANDE VENTE A L'ENCAN

—DE—

..BIJOUX..

JAMAIS FAITE EN CETTE VILLE.

$250,000

—DE—

Diamants, Belles Montres, Bijoux en or et

ARGENTERIE.

Le Propriétaire se retirant des affaires.

Ce lot comprend le stock en affaires de **A. M. Hill** et est reconnu comme étant le **Plus Riche et le Plus Etendu** hors la ville de New York. La vente commencera

MERCREDI, 16 MARS, à 10 A. M.

—AUX—

Nos 631-635 rue du Canal, près Royale

Et continuera de jour en jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu.
La vente sera positivement sans réserve.
CONDITIONS—COMPTANT. **E. CURTIS**, Encanteur.
13 mars

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jacob Maus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,825—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons(s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Emilie Maus, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
24 mars — 24 28 —avril 2 Greffier.

Succession de Mme Kate Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,261 —Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John F. Markey, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
23 mars—23 27—avril 1

Succession de Christian Kuhlstadt et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,000—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN.
23 mars—23 27—avril 1 Greffier.

Succession de Mme Morgan Lee Tessier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,518 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Victor E. Tessier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
22 mars—22 26 31 Greffier.

Succession de Peter Schulz et de Margaret Schulz (née Sébastien) sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,025—Division E—Attendu que Mme Caroline Schulz, femme de John A. Spaar a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Schulz et de Margaret Schulz (née Sebastien) sa femme, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O GUERIN,
17 mars—17 21 26 Greffier.

Succession de Sigmund Theurkauf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d Orléans, No 55,943—Division E—Attendu que Michael Kernberger a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Sigmund Theurkauf, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN.
Greffier
Dinkelspiel & Hart, avocats.
17 mars—17 21 26

George F. Wharton vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54 246—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles Janvier, syndic de l'insolvable dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN.
17mars—17 21 26 Greffier.

Succession de A. I. Leverich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 54,125—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par B. F. Eshlemann, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
22 mars—22 26 31 Greffier.

ORDRE—Que la cession faite par le pétitionnaire soit acceptée, et qu'une réunion des créanciers du dit pétitionnaire, Fred Bertrand, soit convoquée et tenue pardevant William, Ardill, notaire public, en son bureau, No 836 rue Commune, en cette ville, commençant le 4ème jour d'avril 1898, à 11 heures A. M. dans le but de considérer et de déterminer sur l'application d'une décharge du dit pétitionnaire et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et aussi à l'élection d'un syndic définitif, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 5 mars 1898.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
S. J. TOURNILLON, Député-Greffier.
Lazarus, Moore et Luce, avocats.
6—mars 6 20 av—4

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple No 1753 rue Philip, entre les rues Baronne et Brainard. Deux lots de terre avenue Nashville, entre Prytanée et Perrier. Succession de J. R. Lund.
No 55,463—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MARDI 29 mars 1898, à midi, à la Bourse No 629 rue Commune, où sont placés les plans et auxquels on doit se référer, conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, daté et signé le 23 février 898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à William H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre, situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Baronne et Brainard, étant l'ilet No 264, lequel dit morceau ou portion de terre mesurant vingt trois pieds cinq pouces et six lignes (23' 5" 6"') de face à la rue Philip, sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Brainard, de quatre vingt-seize pieds six pouces et trois lignes (96' 6" 3"') et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Baronne de quatre vingt-treize pieds, quatre pouces et quatre lignes (93' 4" 4"') et une largeur sur la ligne du fond de vingt trois pieds, quatre pouces et deux lignes (23' 4" 2"') le tout plus ou moins ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et dépendances là-dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant. Le dit morceau ou portion de terre est composé d'une portion vers la rue Baronne du lot désigné par la lettre F sur un plan par J. A. D'Hémécourt, annexé à un inventaire pris par Oscar Drouet, ancien notaire en cette ville daté le 8 août 1872, dans la succession de Céleste D. Jorc. Les améliorations consistent en un cottage simple portant le numéro municipal, 1753 rue Philip, et ayant cinq chambres. Il y a des hangars, citerne, cour en briques, etc.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 45, borné par l'avenue Nashville, les rues Prytanée, Perrier et Eléonore; les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Nashville sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après le devis fait par S. G. De L'Isle, architecte, daté le 18 mai 1893, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, autrefois notaire, le 16 octobre 1894.

Conditions—Comptant; et les acquéreurs devant de plus assumer comme partie du prix d'achat les taxes dues et exigibles pour l'année 1898; aussi à faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Charles B. Upton Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
24 fév—24 25 26 27—mars 6 13 20 27 28 29

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIvile de District pour la paroisse d'Orléans—No 56 113. Cour Civile de District, Division D.—Norman et Lincoln vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétionnaires, l'association de Norman et Lincoln, composée de Alfred Lincoln et John Norman soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, notaire public en son bureau dans le Morris Building, en cette ville, commençant le MARDI, 26me jour d'avril 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens desdits pétitionnaires soient suspendues et que Thomas M Gill, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 24 mars 1898.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
Mercer W. Patten, avocat.
26mars—26—avril 9 26

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIvile de District pour la paroisse d'Orléans—Baptiste Bonneau vs ses créanciers—No 55,045. Division C, Cour Civile de District—Ordre de Cour—Que la cession des biens de Baptiste Bonneau faite dans cette affaire est acceptée pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée pardevant Emanuel L. Weil, notaire public, en son bureau, Hennen Building, Nile-Orléans, le 5ème jour d'avril 1898, à onze heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur la question de décharge et de voter sur d'autres matières qui pourraient être légalement portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens soient suspendues dudit Baptiste Bonneau.
Nouvelle-Oorléans, Lne, 7 mars 1898.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
P. J. TOURNILLON, Député-Greffier.
25mars—25 30—avril 5

ETAT DE LA LOUISIANE, — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — No 55,910 — Division A — Schminke et Newman vs ses créanciers — Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des plaintifs de la raison sociale Schminke et Newman soit convoquée pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, en cette ville, commençant le 15 avril 1898, à 11 heures A. M. Qu'un inventaire de toute les propriétés desdits Schminke et Newman soit pris par ledit Joseph D. Taylor, notaire public. Que Henry Messonier et Louis J. Guerin soient appointés et assermentés comme estimateurs dans cette affaire pour assister à la prise dudit inventaire et que Geo. W. Flynn avocat soit appointé pour représenter les créanciers absents et de la raison de Schminke et Newman et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de Court que toutes procédures contre la personne et les propriétés de ladite raison Schminke et Newman et les membres individuels dans cette affaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans 4 mars 1898.
[Signé] T C W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme.
F. J. TOURNILLON, Député-Greffier.
James B. Rosse Jr, avocat.
4 mars — 4 18 — avril 2

LOUISVILLE AND NASHVILLE SOUTHWESTERN LIMITED

Fait le trajet le plus rapide entre la Nouvelle-Orléans et New York. Pas de charge et pour ce service. Chars buffet en route.

VENTES A L'ENCAN

PAR W. C. H. ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.
Pour effectuer un partage entre les héritiers de tout âge.

JEUDI, 21 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, par W. C. Robinson, encanteur, bureau 812 rue Commune, Hennen Building, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D. de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date et signé le 19 mars 1898, dans l'affaire de la succession de Emilie Louise Offensandt, épouse de Hans Karl Briegleb, décédé, et de Henriette Thérèse Offensandt, épouse de Geo W. Albers, décédé, consolidé, No 55,560 du Dossier, je procéderai à vendre aux enchères publiques.

Cinq certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 238 borné par les rues Lesseps, Bourgogne, Dauphine et Poland, designé par les Nos 14 B, 15, 16, 17 et 18 sur un arpentage fait par Frank H. Waddell C. E., en date du 18 mars 1898, conformément auquel arpentage lesdits lots mesurent comme suit: Lot 14 B., forme l'encoignure des rues Lesseps et Bourgogne et mesure 35 pieds 9 pouces de face sur la rue Lesseps par une profondeur et face sur la rue Bourgogne de 115 pieds, entre lignes parallèles. Lot 15 à 18 inclusivement mesurent chacun 31 pieds de face sur la rue Lesseps, par 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Un tiers comptant, la balance à un et deux ans à 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Taxes de 1898 à être assumées par le acquéreurs. Les acquéreurs devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur, et payera pour les actes de vente pardevant John J. Ward, notaire.
20 mars — 20 27 — avril 3 10 14 à date.

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICAIIRE.

Mme Josephine Bodenheimer versus Hyman Kiersky, son époux.

No 54,362—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 14 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon. Juge Fred D. King, juge de la Cour Civile, Division B, signé 11 mars 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances là-dessus y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, anciennement paroisse de Jefferson, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Harmonie, Chippewa et Pleasant, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer de la paroisse de Jefferson, daté le 26 avril 1836, et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire en cette ville.

Lesdits lots sont désignés par les numéros 7 et 8 et mesurant comme suit:

Le lot No 7 mesurant trente (30) pieds sept (7) pouces de face à la rue Chippewa, cent quatre (104) pieds sur la ligne le séparant du lot No 6, et cent huit (108) pieds neuf (9) pouces sur la ligne le séparant du lot No 8, et le lot No 8 mesurant trente (30) pieds, sept (7) pouces de face à la rue Chippewa, cent huit (108) piede et neuf (9) pouces sur la ligne le séparant du lot No 7, et cent treize (113) pieds six (6) pouces sur la ligne le séparant du lot No 9, du dit ilet, le tout en mesure anglaise.

Termes et Conditions:

Une demie ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un an de crédit, représenté par le billet à recevoir de l'acquéreur garanti par hypothèque et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue et portant intérêt au taux de sept (7) pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. l'acquéreur assumant les taxes de l'année 1898, et de déposer vingt (20) pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et l'acte de vente, aux frais de l'acquéreur devant être passé pardevant Edgard M Cahn, notaire.
13 mars — 13 20 27 — avril 3 14

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A l'Encan—La magnifique propriété, connue comme "The Reynolds Iron Works" Comprenant l'ilet avenue Howard et les rues Fulton, Sud Diamond et Front, MARDI 26 AVRIL 1898.
O. A. Schneidau agent vs. Reynolds Iron Works Limited.
No 49,765.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 112 rue Carondelet le MARDI 26 avril 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs Nos. 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, en daté et signé le 23 décembre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée il sera vendu aux enchères publique—

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, comprenant l'ilet borné par l'avenue Howard et les rues Fulton, South Diamond et Front, ledit lot ou portion de terre mesurant, plus ou moins, 125 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Front, 125 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Fulton, 129 pieds et 5 pouces de face à l'avenue Howard et 128 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue South Diamond. Les améliorations sont connues comme le Reynold Iron Works et comprennent une grande et commode bâtisse à trois étages, portant le numéro municipal 923 rue Fulton.

Conditions — Comptant. L'aquéreur devra payer l'acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire.
22 mars—22 27—avril 3 10 17 24 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Compte courants et billets de C. McEvoy fils. A l'encan mardi le 29 mars 1898 in re. Susan McEvoy, tutrice individuelle et naturelle vs Thomas McEvoy et als.
No 54,222 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C

PAR D. DANZIGER, encanteur, bureau 112 rue Carondelet, à la Bourse des propriétés foncières 629 et 631 rue Commune, à midi, à la date ci-dessus, en vertu d'un ordre de l'Hon. F A Monroe, juge de la Cour civile de District de la sus-dite division de la date du 7 mars 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, les ci-dessus mentionnés compte courants et billets, d'après l'inventaire enregistré dans le bureau de l'encanteur,
Conditions—comptant.
17 mars — 17 20 27 28 29

PAR REINACH & OTERI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre vacants de choix dans le premier district, dans l'ilet borné par les rues Banks, Palmyre, Scott et Pierce.

Dans l'affaire de la succession de Frank H. McNulty.

No 55,245—Cour Civile de District, Div. A.

PAR REINACH & OTERI — Solomon Reinach, encanteur, bureau No 636 Place Commerciale.—Il sera vendu LUNDI, 4 avril à midi, à la Bourse des Propriétés Foncière de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre Carondelet et St Charles. En vertu et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé 21 février 1898, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite sera vendu aux enchères publiques.

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District, dans l'ilet No 753, borné par les rues Banks, Palmyre, Scott et Pierce, désignés comme lots numéros six et sept et mesurant 25 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Scott, par une profondeur de 123 pieds 11 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, et toutes les clauses de sécurité. Les taxes d'Etat et de ville pour 1898 doivent être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de 20 pour cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Hunter C. Leake, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
1er mars—1 14 28—avril 3 4

Interdiction de Simon Bear.—No 55482—Division E. Cour Civile do District.

JUGEMENT.

Cette affaire, a été jugée ce jour, présents: W. O. Hart pour Camille N Bear, pétitionnaire, J. Paris Childress pour Simon Bear, sous appointement de la Cour; et la Cour considérant les plaidoiries et l'évidence enregistré dans cette affaire, et pour les raisons verbalement assignées, la loi et l'évidence étant en faveur du pétitionnaire, Il est ordonné, adjugé et décrété que Simon Bear soit et est par le présent interdit. Et il est de plus ordonné que les frais de ces procédures soient payés par la propriété du dit Simon Bear.
Jugement rendu le 24 février 1898.
Jugement signé le 2 mars 1898.
Signé: GEO. E. THEARD, Juge.
Pour copie conforme.
P. A. DUCOING, Député-Greffier.
Dinkelspiel & Hart Avocats.
6 mars—6 12 19 26—avril 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage Mardi, 26 Avril. Encoignure Remparts et Piété. Cottage Double en Bois, Couvert en Ardoises.

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO—Louis A. Richards, Encanteur, Bureau No. 629 rue Commune—Le MARDI, 26 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Bourse des Encanteurs) Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu le 29 septembre 1897 et signé le 6 octobre 1897, aussi en vertu d'un ordre signé et daté le 25 mars 1898 approuvant et homologant les procédures d'une réunion de famille tenue pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 17me jour de mars 1898, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire intitulee succession de Mme Marguerite Parr épouse décédée de John Hemel, No 53,950 du docket de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville et désigné par le No 2 de l'ilet No 7, borné par les rues Remparts, St Claude, Piété et Louisa, lequel lot forme l'encoignure et mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Piété sur 100 pieds de profondeur et façade sur la rue Remparts.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, hangar, citerne, etc., loué de chaque côté $7 par mois.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance du prix d'adjudication (s'il y en a) en un crédit d'un an, ou de un et deux ans, à son option, devant être représenté par autant de billets à recevoir égaux ou inégaux du dit acquéreur, suivant qu'ils conviendront aux parties de ce procès en partage, portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication devant être garantis avec cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant des dits billets exigible du dit acquéreur en cas de la nécessité d'un procès pour enforcer le paiement là dessus, par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et laquelle doit être conservée assurée contre le feu pour l'entière valeur des améliorations là-dessus jusqu'au paiement entier des dits billets, avec une clause dans la police qu'en cas de perte l'argent de l'assurance sera payé au vendeur jusqu'au montant de leurs billets non payés. Que dix pour cent du prix de l'adjudication soient déposées par l'acquéreur entre les mains de l'encanteur. Les taxes de l'année courante 1898 devant être assumées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 mars—26 27 av—3 10 17 24 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 26 avril 1898. — Propriété de Choix dans le Troisième District.—Propriété dans le Huitième Ward. — Succession de Veuve Jean Campagnolle

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—Louis A. Richards, Encanteur—Bureau, No629 rue Commune—Le MARDI, 26 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé par l'Hon, Fred. D. King, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, le dit ordre porte la date du 24 mars 1898, dans l'affaire de la succession de Veuve Jean Campagnolle, No 54,715 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un cottage double en bois connu par les numéros 1113 et 1115 rue Marigny.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, St Claude, Marais et Mandeville faisant partie des lots Nos 5 et 6 et mesurant au pied américain (30) trente pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de (63) soixante-trois pieds (10) pouces et (6) six lignes.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, allée sur les deux côtés et ayant 4 chambres, hangar, etc, sur chaque côté, cuve, banquette pavée; près du dépôt du N. O. & I. R. R., loué pour $8 par mois.

Conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant le reste s'il y en a payable en un et deux ans, avec billets portant intérêt à huit pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final garanti par hypothèque et privilèges de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantis, l'acquéreur assumera les taxes de l'année 1898 en sus du prix de son enchère et de faire un dépôt de dix pour cent comptant à l'adjudication du prix au moment de son adjudication. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 mars—26 27—avril 3 10 17 24 25 26

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les Désirables et Bien Situées Résidences Cottages.

Nos 1300, 1302 et 1306 rue Camp, encoignure de la rue Thalie.

Succession de John D. Crawford.

No 54,262—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs. — Encanteur — Bureau No 832 rue Commune le MARDI, 26 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C pour la paroisse d'Orléans daté le 15 mars 1898, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée —

La désirable et continuellement productive rangée de résidences cottages, avec deux étages dans le fond, Nos 1300, 1302 et 1306 rue du Camp, encoignure de la rue Thalie, ayant galeries sur la façade, 6 chambres, hangars, citerne, cour dans le fond, allées, etc., décrite comme suit, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, et dans l'ilet borné par les rues Camp, Thalie, Melpomène et Magasins et formant l'encoignure des rues Camp et Melpomène, et mesurant 52 pieds 5 pouces de face à la rue Camp, sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Thalie, lequel lot de terre fait partie de deux autres lots de terre mesurant 26' 2" 6"' de face à la rue Camp sur 127' 10" 5"' de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Thalie, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droit, voies, privilèges etc. là dessus y appartenant

2° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même ilet que la propriété premièrement décrite, mesurant 2 pieds 4 pouces de face à la rue Thalie sur une profondeur de 52 pieds 5 pouces entre lignes parallèles (étant la même mesure plus ou moins), ensemble avec tout les droits, voies, privilèges etc.

Bien situé comme centre des affaires, églises écoles et lignes de chars; en bon état et continuellement occupé. Ragportant annuellement $576.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, devant être garantie par des billets, avec lien de vendeur, payables en 1 ou 1 et 2 ans de temps, à 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de la signature de l'acte de vente, assurance, les honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1898 au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jno B. Fisher, notaire, aux frais de l'acquéreur,
26 mars—26—avril 2 12 19 26

PAR W. D. KINGSTON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 54,474—Cour Civile de District, Division "B", Paroisse d'Orléans.

Succession de Angello et Jean Castro.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, le dit ordre daté et signé le 8 mars 1898 et adressé à moi, je procéderai à vendre aux enchères publiques le MERCREDI 13 avril 1898, à midi, en mon bureau No 345 rue Carondelet, tous les droits, titres, intérêts et réclamations dans les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 613, borné par l'avenue Tulane, les rues Gravier, White et Dupré, désigné par le No 25 et mesurant 23 pieds, 4 pouces de face à l'avenue Tulane sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 654, borné par les rues Baudin, Salcedo, Lopez et Banks, désigné par le No 12 et mesurant 31 pieds de face à la rue Baudin sur 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles

Conditions: Comptant, acte de vente pardevant Robt P. Upton, N. P. aux frais des acquéreurs.
W. D. KINGSTON Encanteur
345 rue Carondelet.
13 mars—13 20 27—avril 3 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Droit d'Occuper de Valeur.

Francis J. Gasquet vs W. O. Posey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,536.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 5 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le droit d'occuper du local No 2426 rue Carondelet, encoignure de la rue Deuxième, à partir de la date de vente jusqu'au 31 mars 1900.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Fenner, Henderson & Fenner, avocats pour le palignant.
25 mars—25 26 30—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Cinquième District.

A. J. Cahill vs Pierre G. Maspéro, George Maspéro et Henry Maspéro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 55,945—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 28 avril 1898 à midi de la propriété ci-après décrite, situé dans le cinquième District de cette ville sur la rive droite de la rivière Mississipi, ensemble avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, à savoir.—

1° Un certain lot de terre, désigné par le No 16 de l'ilet No six, borné par les rues Olivier, Market, Verret et Evelina, conformément à un plan par J. A. d'Hémécourt, voyer, déposé dans les archives de S. Magner, ancien notaire, comme plan No Un du livre de Plans No Un, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds, trois pouces et trois lignes de face à la rue Verret, trente pieds de largeur dans le fond par une profondeur de quatre-vingt-onze pieds 6 lignes sur la ligne le séparant du lot No 15 et quatre-vingt-onze pieds un pouce et sept lignes sur la ligne le séparant du lot No 17 sur le dit plan.

2° Un certain lot de terre désigné par le No 2 de l'ilet No 9 lequel est borné par les rues Homer, Verret, Newton et Vallette, conformément au même plan référé ci-dessus, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente-deux pieds quatre lignes de face à la rue Verret par une profondeur de cent vingt huit pieds huit pouces sur la ligne le séparant du lot No un et de cent vingt-cinq pieds onze pouces une ligne sur la ligne le séparant du lot No 3, sur ledit plan et une largeur de trente deux pieds dans le fond.

3° Un certain lot de terre désigné par le No 3 de l'ilet No 11 lequel est borné par les rues Verret De Armas, Vallette et Diana, anciennement Decatur, conformément au plan ci-dessus mentionné ledit lot mesurant en mesure américaine soixante-quatre pieds un pouce deux lignes de face sur la rue Vallette, soixante quatre pieds de largeur dans le fond par une profondeur de cinquante quatre pieds six pouces sur la ligne le divisant du lot No 2 et de quarante-neuf pieds sur la ligne le séparant du lot No 4 sur ledit plan.

4° Un certain lot de terre désigné par le No six de l'ilet No 9 lequel est borné par les rues Verret, Homer, Newton et Vallette, conformément au même plan ci-dessus mentionné: lequel lot mesurant en mesure américaine trente deux pieds cinq lignes de face à la rue Verret, Trente deux pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix sept pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No 5 et de cent quatorze pieds onze pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No 7 sur le dit plan.

5° Un certain lot de terre désigné par le No 7 dans l'ilet No 10, lequel est borné par les rues Verret, Newton, Vallette et Decatur, maintenant rue Diana conformément au même plan ci-dessus mentionné, lequel lot mesure, en mesure américaine trente-deux pieds cinq lignes de face à la rue Verret, trente deux pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de quatre-vingt-un pieds onze pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot No 6 et soixante-dix neuf pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot No 8.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
B. McCloskey, avocat du plaignant.
25mars—25 26—avril 1 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Deux Grandes Portions de terre de valeur dans "AUDUBON PLACE"

Dans le Sixième District.

John M. Bonner vs H. M. Jackman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,976—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourses des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville le Jeudi 28 avril 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Lot No 28 de l'ilet No 1 de la Place Audubon dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans ayant une façade de cent pieds sur la ligne ouest de West Park Place, par une profondeur de cent quatre-vingt-huit pieds sept pouces quatre lignes sur le côté Nord et cent quatre-vingt neuf pieds onze pouces et six lignes sur le côté Sud avec une profondeur de cent trois pieds quatre pouces et cinq lignes dans le fond.

2° Lot No 27 dans l'ilet No 1 de la Place Audubon, Sixième District de la ville de la ville de la Nouvelle Orléans ayant une façade de cent pieds sur la ligne Est de East Park Place par une profondeur sur la ligne Nord de cent quatre-vingt-huit pieds neuf pouces et deux lignes et cent quatre-vingt-neuf pieds onze pouces et sept lignes sur la ligne Sud, avec quatre vingt-quinze pieds cinq lignes dans le fond. Les dimensions et descriptions des deux lots sont plus clairement expliquée sur le dessin annexé aux actes de vente et d'hypothèque enregistré dans le ci-dessus procès.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux. Les acquéreurs respectifs devront accepter les titres à la dite propriété sujets aux termes stipulations, conditions, réglements et obligations etc., contenus dans l'acte primitif de vente au défendant et passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mars 1895, copie desquels actes sont enregistrée dans l'affaire ci-dessus.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25 mars—25 26—avril 1 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations d'une grocerie et buvette, Aussi un lot de meubles de maison.

Aussi le bail et droit d'occupation.

Walter L. Saxon vs Mme Ange Buyatt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56.073—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et du consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 28 mars 1898, à 10 30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au No 700 rue Valence encoignure Laurel.

I Le contenu et installations de la grocerie et buvette dans le dit local, incluant meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

II Le terme non expiré du bail du dit local expirant le 31 janvier 1899, le loyer étant de $35 par mois, payable mensuellement, et au cas où le dit bail ne serait pas vendu il sera alors offert en vente,

Le droit d'occupation du dit local, de la date de vente au 31 janvier 1899.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Hughes & Favrot, avocats pour le plaignant
24 mars—24 au 28 inc

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion pour un bon placement.

Vente par le Shérif Civil d'une Grande Propriété de Valeur et Améliorée dans le Quatrième District,

Formant l'encoignure des rues Magasins et Jackson,

Dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Camp et Joséphine.

Les terrains mesurant 99' 10" 1"' de face à la rue Magasins sur 120' 4" de profondeur, et de face à la rue Jackson.

A CREDIT.

Emanuel Smith vs Margaret A. Wade.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 803—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 28 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le Quatrième district de cette ville, désignés par les Nos quatre et cinq dans l'ilet No 145, bornés par les rues Magazine, Jackson, Camp et Josephine sur un plan de De l'Isle, en date du 4 novembre 1869, déposé comme plan B, dans les régistres de Theo. Guyol, ancien notaire en cette ville lesquels lots se touchent et mesurent comme suit—

Lot No quatre soixante-quatorze pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Magasins par cent vingt pieds quatre pouces de profondeur, et le lot No 5 vingt-cinq pieds de face sur la rue Magasins par cent-vingt pieds quatre pouces de profondeur et de face sur la rue Jackson, formant l'encoignure desdites deux rues, étant borné dans le fond par une allée de cinq pieds de large ouvrant sur la rue Jackson et commune auxdits lots et à d'autres la bornant.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions.

I. L'acquéreur devra payer comptant: Le montant de la réclamation du plaignant, maintenant dû soit cinq mille dollars avec l'intérêt qui s'y rattache au taux de 6 0/0 par an à partir du 17 janvier 1897, jusqu'à paiement, 5 0/0 pour honoraires d'avocats sur le principal et sur l'intérêt de la réclamation du plaignant, maintenant due, ainsi que sur le montant du principal et de l'intérêt des billets à être assumés comme il est décrit plus bas. Le coût et charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville sur ladite propriété, à 1897 inclusivement.

II. L'acquéreur devra assumer (jusqu'au montant de son enchère) le paiement.

1° D'un billet de $2,500, tiré par la défenderesse à son propre ordre et par elle endossée en date du 17 juillet 1894 et du 17 juillet 1898.

2° Un autre billet de la même date aussi tiré et endossé par la défenderesse pour la somme de $10,000.00 due le 17 juillet 1899 avec intérêt sur chacun des dits billets à 6 0/0 par an à partir du 17 juillet 1897 jusqu'au paiement.

III. Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat du plaignant.
25mars—25 26—avril 1 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Connue Comme le No 836 rue Deslonde coin de la rue Bourgogne.

Antoine Cassanova vs A. B. Cassanova

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 55,957—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 28 avril 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certaines portions de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendent situées dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No douze, lequel est borné par les rues Deslonde, Bourgogne et Dauphine et l'avenue Jourdan et mesurant comme suit, à savoir: une des dites portions de terre forme l'encoignure des rues Deslonde et Bourgogne et a quinze pieds de face à la dite rue Deslonde sur une profondeur de quatre-vingt dix sept pieds entre lignes parallèles; et l'autre portion de terre, contigue à celle ci-dessus décrite, a aussi quinze pieds de face à la rue Deslonde sur quatre-vingt-dix-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans,
Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant.
25 mars—25 26—avril 1 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans les Premier et Quatrième Districts.

John R. Jaeger vs James P. Shelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans—No 55,982—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 avril 1898 à midi, des propriétés ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Thalie, Melpomène et Magasins, désigné par le No Un sur un plan de Castaing, en date du 3 février 1855, mesurant trente-huit pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Constance, quatre-vingt dix pieds, quatre pouces et cinq lignes de profondeur et de face sur la rue Thalie et le même sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No Deux.

2° Un certain lot de terre, situé dans les mêmes district et ilet touchant la propriété ci dessus décrite par le No Deux sur ledit plan tiré par Castaing et mesurant vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Constance sur quatre vingt-dix pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No Un et quatre-vingt-neuf pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre côté.

3° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Religious Céleste et St-James, désigné comme lot No Un sur un plan par Pilié et Deponilly, architectes, daté du 29 janvier 1866 et déposé comme plan No 50 dans le bureau de W H. Peters, ancien notaire, le dit lot forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Céleste et mesure vingt-quatre pieds plus ou moins de face à la rue Tchoupitoulas par une profondeur, entre lignes parallèles et de face sur la rue Céleste de quatre-vingt-onze pieds plus ou moins, borné dans le fond par une allée de cinq pieds de large commune au dit lot et à d'autres.

4° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Josephine, Laurel, Annonciation et St-André, désigné par le No deux, sur un plan du dit ilet en date du 18 février 1831, déposé dans l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire, le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Annonciation entre les rues St-André et Joséphine, vingt-neuf pieds huit pouces de largeur dans le fond par cent pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart et Kernan, avocats du plaignant.
25mars—25 26—avl 7 15 22 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

Nouvelle-Orléans, le 26 mars 1898.

La Ville de la Nouvelle-Orléans versus les Débiteurs Délinquants de Taxes à la Ville de la Nouvelle-Orléans sur Propriétés Personnelles.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et les ordonnances de la ville de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre aux enchères publiques en la ville de la Nouvelle-Orléans et paroisse d'Orléans, aux places de saisie ci-après désignées, commençant à 11 heures A. M., JEUDI, le 7 avril 1898, sur les lieux premièrement spécifiés et ajournant de place en place dans l'ordre énuméré, et de jour en jour conséquemment jusqu'à ce que toutes lesdites ventes soient terminées, les propriétés personnelles ci-après décrites dans le but de forcer la perception des taxes dues à la ville de la Nouvelle-Orléans pour 1897, et les années précédentes, avec intérêt de la date à laquelle lesdites taxes sont devenues délinquantes et tous les dépens, à savoir:

Sur les lieux, encoignure de la rue St-Pierre et du Passage d'Orléans, pour forcer la collection des taxes pour l'année 1897 assessées à VINCENT SCHWANKHARDT, se montant à six dollars........ ....$ 6 00
LES MARCHANDISES CONTENUES DANS LEDIT LOCAL.

Au local encoignure du Chemin du Bayou et de la rue Claiborne, pour forcer la collection des taxes pour l'année 1897, assessées à JOHN TASTET, montant à vingt-cinq dollars, $25 00
LES ANIMAUX ET VEHICULES ET MARCHANDISES CONTENUS DANS LEDIT LOCAL.

Au local rues Première, Water et Front, pour forcer la collection des taxes de l'année 1897 assessées à JOHN J. GRAGARD montant à deux cents dollars.........$200 00
LES MARCHANDISES CONTENUES DANS LEDIT LOCAL.

Au local No 2628 rue Sud Remparts, pour forcer la collection des taxes des années 1897 et 1896 assessées à JOHN V. HARRIS.
Taxes pour l'année 1897, montant à $9 70
Taxes pour l'année 1896, montant à $9 70
LES ANIMAUX ET VEHICULES CONTENUS DANS LEDIT LOCAL.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de ladite propriété que me désignera le débiteur de taxe, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai la plus faible partie de ladite propriété à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur.

La vente se fera sans estimation, et la propriété vendue sera immédiatement délivrée à l'acquéreur.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux en monnaie courante des Etats Unis.
GEO. B. PENROSE,
Trésorier.
26 mars—26 31—avril 2 7

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grands terrains de valeur dans le Audubon Place, dans le Sixième District,

Mesurant 141' 3" sur la ligne ouest du West Park Place, sur une profondeur et face à l'avenue St-Charles de 209' 2" et 3"

John M. Bonner vs John Dougherty.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,977—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 28 avril 1898 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Lot No 2 dans l'ilet No 1 de la Place Audubon, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans mesurant cent quarante et un pieds trois pouces sur la ligne ouest de West Park Place par une profondeur et face à l'avenue St-Charles de deux cent neuf pieds deux pouces et trois lignes et une profondeur de l'autre côté de deux cent six pieds un pouce et six lignes avec cent quatorze pieds sept pouces et deux lignes dans le fond d'après le dessin annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux: l'acquéreur devra accepter les titres de ladite propriété sujet aux termes, stipulations, conditions, régulations et obligations, etc. comme il est spécifié dans l'acte de vente primitif au défendant, comme il est passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 16 juin 1894, (enregistré dans le B. des T. livre 151 folio 565, et dans le B. des H. livre 520 folio 103) une copie duquel acte est enregistrée dans le procès ci-dessus.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
25mars 25—avril 1 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Grande Propriété de Valeur et Améliorée du Sixième District.

Comprenant 13 lots de Terre et une portion de terre.

Germania Savings Bank of New-Orleans vs Mme A. M. Gehl et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,899.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 21 avril à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Treize lots et une portion d'un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bordeaux, Laurel, Lyon et Jersey, huit desquels lots sont désignés par les lettres E. F. G. H. I. J. K. et L sur un plan de W. Thiel, voyer, en date du 12 janvier 1866 et déposé dans le bureau du voyer de l'ancienne ville de Jefferson, conformément auquel dit plan lesdits lots mesurent comme suit à savoir: E. F. G. H. I. J. mesurent chacun trente pieds de face à la rue Laurel, par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles: lots K et L se touchent, le lot K touch nt aussi les dits lots F et J sur leurs lignes du fond, mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Bordeaux, par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles cinq des lots désignés par les numéros 12, 13, 14, 15 et 16 sur un plan fait par G. F. Dunbar, voyer, daté le 18 février 1848, déposé dans l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire; et ils sont aussi désignés par les lettres Q. P. O. N. et M, sur ledit plan de Thiel, voyer et se touchent et mesurent conformément auxdits plans chacun trente pieds de face sur la rue Jersey par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles et ladite portion d'un lot est la portion du fond des lots 5 et 6 dudit plan de G. F Dunbar voyer, et mesure cinquante pieds sur les lignes du fond formant les lignes du fond du dit lot et sur la ligne parallèle au dit lot vers la rue Lyon et mesure trente pieds dans le fond de la dite ligne du lot No cinq vers la rue Laurel et les mêmes dimensions dans le fond de la ligne de côté du lot No 6 vers la rue Jersey, étant le tout du reste des dits lots; le tout desquels dimensions sont plus ou moins, lot "J" forme l'encoignure des rues Laurel et Bordeaux.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Buck, Walsh & Buck, avocats pour les plaignants.
18 mars—18 19 25—avril 1 7 15 21

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Harry H. Hodgson vs W. E. Bradway.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 36,465—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins, le MARDI, 5 avril 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un Remington Typewriter, grandeur No 6.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.
ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
25 mars- 25 30—avril 5